

Maternité labellisée « amie des bébés »

Mis en ligne le mercredi 26 septembre 2012

La maternité du Centre Hospitalier de Mont de Marsan fait partie des 17 maternités françaises ayant obtenu ce label.



L'appellation « maternité amie des bébés » est un label lancé en 1992 à l'initiative de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). On le trouve également sous le sigle IHAB (Initiative hôpital ami des bébés).

Ce label est attribué pour une durée de quatre ans aux maternités labellisées et revalidé à la fin de ces quatre années, si l'établissement remplit toujours les critères d'attribution.

Il est principalement tourné vers le soutien et le respect de l'allaitement maternel. Il incite les maternités à dispenser des informations et un accompagnement de qualité aux parents pour protéger le lien entre mère et enfant, en respectant les besoins et les rythmes naturels du nouveau-né, ainsi qu'à promouvoir l'allaitement maternel.

CENTRE HOSPITALIER DE MONT DE MARSAN

Avenue Pierre de Coubertin BP 417
40024 Mont-de-Marsan Cedex

Tél. : (33) 05 58 05 10 10

Fax : (33) 05 58 05 10 01

Email : Contact

<http://www.ch-mt-marsan.fr/tous-nos-savoir-faire/savoir-faire-313.html>